

	Secteur VIE SPORTIVE	Cahier des Charges « Label Club Régional »	Entrée en vigueur : 01/09/2018 Validité : Permanente Commission : Jeunes et HN Nombre de pages : 4
5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion			

OBJECTIFS

Objectif général : Amener les clubs vers le Club Avenir de la Fédération.

Sous objectifs :

- Aider à la structuration du territoire.
- Amener les clubs vers la professionnalisation.
- Mailler le territoire avec a minima 1 club labélisé par département.

MODALITE D'OBTENTION DU LABEL

L'aide de la Ligue attribuée dans le cadre du Label, se fait dans l'optique d'atteindre le Label supérieur.

1. Dossier de candidature à remplir et à renvoyer par mail à jeunes@badocc.org
2. Etude des dossiers par la commission Jeunes & Haut Niveau.
3. Réunion d'attribution des Labels (1 par an).

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à retrouver sur le site de la Ligue <http://www.badocc.org/> ou sur demande à l'adresse : jeunes@badocc.org

- Un dossier de candidature.
- Un Cahier des Charges.
- Un guide de présentation du label.

DISPOSITIF D'AIDES

Les accompagnements et les aides apportées par la Ligue font l'objet d'une « Convention d'Objectifs et de Moyens » signée par les deux parties, Ligue et Club. L'aide de la Ligue attribuée dans le cadre du Label, se fait dans l'optique d'atteindre le Label supérieur.

1- Aides pour tous les clubs labélisés.

➤ **Accompagnement sur le projet formalisé**

Cet accompagnement consisterait à aider le club à organiser la rédaction de son projet formalisé, afin de l'orienter notamment vers les dossiers de subventions et autres recherches de financements.

- **Communication et reconnaissance du club :**
 Courrier Mairie, appui des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Régional.
 Communication auprès des institutions, affichage sur le site de la ligue.
- **Suivi des joueurs sur les axes de travail à développer :**
 En lien avec le responsable jeune régional, outils de suivi, vidéo...
- **Encadrement (formation continue) :**
 Invitation sur les stages régionaux, compétitions inter-régionales et nationales.
- **Mise en conformité des ensembles Poteaux/Filets.**
 Aide au renouvellement des ensembles Poteaux/filets conformes aux règles techniques de la Fédération.

2- Aides déclenchées pour obtention du Label supérieur : liste des aides possibles.

Les dispositifs d'aides pour l'obtention du Label supérieur sont déclenchés sur une durée maximum de 2 ans.

- **Recherche de créneaux supplémentaires** ou d'autres lieux de pratique en proximité : clubs voisin, collège clubs non affiliés, aide Comité Départemental, ...
- **Formation Fédérale** : Tarif réduit des formations, ...
- **Professionnalisation** : accompagnement de recherche de financements, prise en charge financière de parties non couvertes par les OPCA, ...
- **Matériel** : petits matériels d'entraînement ou de préparation physique, volants, ...
- **Aide financière** : les modalités d'attribution du montant des aides seront déterminées au moment de la mise en place de la convention.

DUREE DU LABEL

Le label a une validité de quatre ans suivant les modalités ci-dessous :

Deux saisons après l'entrée dans le Label : Respect du Cahier des Charges - Maintien ou changement de niveau de label.

Quatre saisons après l'entrée dans le Label : Respect du Cahier des Charges – Prise en compte des critères de résultats sur les quatre dernières saisons - Maintien ou changement de niveau de label.

Au-delà de quatre saisons, le Label sera évalué tous les deux ans : Respect du Cahier des Charges – Prise en compte des critères de résultats sur les quatre dernières saisons - Maintien ou changement de niveau de label.

Une réunion de bilan sera organisée tous les deux ans

CRITERES DE RESULTATS

Ils sont étudiés sur les quatre dernières saisons.

- Pour Label « OR » :
1 joueur sur 1 DAN ou 2 joueurs différents sur les DAI.
- Pour Label « ARGENT » :
1 joueur sur un DAI, ou 3 joueurs différents sur le DAR, ou 2 joueurs U11 à U15 au collectif régional.
- Pour Label « BRONZE » :
2 joueurs différents sur un DAR ou 1 joueur U11 à U15 au collectif régional.

PRE REQUIS A L'INSCRIPTION		- Licencier tous les adhérents à la Fédération Française de Badminton - Une politique sportive jeune formalisée - Une école labellisée a minima EFB** - A minima 3 jeunes Minibad - 2 créneaux par semaine (fin 20h30 max) - A minima un jeune au collectif départemental - Sol souple ou parquet, et ensemble poteaux filet en sécurité	
	LABEL BRONZE	LABEL ARGENT	LABEL OR
	⇒ Projet sportif formalisé	⇒ Suivi du Projet sportif formalisé	⇒ Suivi du Projet sportif formalisé
Moins de 9 ANS	⇒ Accueil public Minibad (Créneau non spécifique) A minima 3 jeunes Minibad	⇒ 1 créneau spécifique Minibad avec un encadrant diplômé (ou en cours de formation) dédié. Liste des diplômes (AB2J, EB1, EB2, CQP, DEJEPS, BEES1) A minima 3 jeunes Minibad ⇒ Participation des joueurs du club aux plateaux Minibad	⇒ 1 créneau spécifique Minibad avec un encadrant diplômé (ou en cours de formation) dédié. Liste des diplômes (AB2J, EB1, EB2, CQP, DEJEPS, BEES1). A minima 3 jeunes Minibad ⇒ Organisation de plateaux Minibad
VOLUME	⇒ Proposer 4.5h d'entrainement/semaine à minima pour 1 joueur de moins de 15 ans	⇒ Proposer 6h d'entrainement/semaine dont 1.5 h d'indiv à minima pour 1 joueur de moins de 15 ans	⇒ Proposer 8h d'entrainement/semaine dont 1.5 h d'indiv à minima pour 1 joueur de moins de 15 ans
	⇒ Un niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior.	⇒ Niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior R3 minima.	⇒ Niveau d'opposition senior compatible avec le niveau des meilleurs jeunes du club OU équipe en IC senior R1 minima.

	LABEL BRONZE	LABEL ARGENT	LABEL OR
ENCADREMENT	⇒ Implication de l'encadrant jeunes, bénévole ou professionnel, dans sa formation personnelle : obtenir les diplômes fédéraux ou professionnels adéquat.	⇒ Entraîneur qualifié professionnel (DEJEPS ou BEES1 ou en cours de formation), ou entraîneur bénévole (Moniteur, EB2 ou en cours de formation) appuyé par un ou des encadrants bénévoles (AB2J à minima ou en cours de formation).	⇒ Entraîneur qualifié professionnel (DEJEPS ou BEES1), appuyé par un ou des encadrants bénévoles (Moniteur, EB1 à minima ou en cours de formation).
	⇒ Accompagnement de l'entraîneur du club sur 4 compétitions annuelles (a minima TDJ).	⇒ Présence d'un encadrant du club sur le DAD (si joueur convoqué), et à minima 1 jour sur collectif départemental.	⇒ Présence d'un encadrant du club sur le DAD (si joueur convoqué), et à minima 1 jour sur collectif régional.
		⇒ Accompagnement de l'encadrant du club sur 4 compétitions annuelles (a minima dont TRJ).	⇒ Accompagnement de l'encadrant du club sur 6 compétitions annuelles (dont CIJ ou CEJ).
EQUIPEMENT	⇒ Une salle équipée d'ensembles Poteaux/Filets en sécurité. ⇒ Sol souple ou parquet.	⇒ Une salle équipée a minima de 3 ensembles Poteaux/Filets réglables, classés FFBAD. ⇒ Sol souple ou parquet.	⇒ Une salle équipée a minima de 3 ensembles Poteaux/Filets réglables, classés FFBAD. ⇒ Sol souple ou parquet.